

EURO 2016

# Gare au meilleur des stades !

La volonté d'éradiquer la violence dans les enceintes sportives porte ses fruits, mais les nouvelles « arenas », d'où les catégories populaires se sont retirées, baignent dans une ambiance aseptisée

Par NICOLAS HOURCADE

Parmi les dix stades qui vont accueillir l'Euro 2016 de football, quatre ont été inaugurés récemment, à Lille, Nice, Bordeaux et Lyon. Le contraste est saisissant avec le Mondial 1998, à l'occasion duquel une seule nouvelle enceinte avait été édiflée : le Stade de France. D'ailleurs, la France n'a pas construit tous ces stades pour organiser l'Euro ; elle s'est au contraire portée candidate à l'organisation de l'Euro pour renouveler son parc de stades. Noël Le Graët, le président de la Fédération française de football, le rappelait dans une interview récente au *Progrès* : « L'idée de départ était simple, elle partait du constat que la France était très en retard en matière d'infrastructures et notamment de stades. Il suffisait de regarder l'Allemagne ou l'Angleterre pour s'en convaincre. »

Pourquoi les stades ayant accueilli le Mondial ne conviennent-ils plus, moins de vingt ans après ? Qu'est-ce qui a changé depuis ? D'abord, les institutions footballistiques internationales fixent des cahiers des charges de plus en plus stricts pour l'organisation d'une grande compétition internationale. Ensuite, une nouvelle économie du football s'est développée à partir des années 1990 : libéralisation des transferts à l'échelle européenne à la suite de l'arrêt Bosman, explosion des droits télévisuels avec l'essor des chaînes sportives payantes, réforme de la ligue des champions qui facilite l'accès des

plus grands clubs à cette compétition majeure...

Dès lors, un nouveau modèle de stade s'est imposé. Ces « arenas » modernes proposent des conditions d'accueil plus confortables, une excellente visibilité, une large gamme de services, des mégastores déclinant les produits dérivés, une part plus importante des places réservées aux VIP... Elles sont ainsi censées offrir aux spectateurs une « expérience » plus intense et au club un élargissement de ses publics, de la consommation au stade et donc de ses ressources afin d'être compétitif d'un point de vue économique et sportif.

Puisque les normes internationales sont strictes et que quelques cabinets d'architectes se sont spécialisés dans ce type d'ouvrage, l'intérieur des nouveaux stades est largement similaire d'une ville à l'autre, la différenciation se faisant par la façade. Ces nouvelles enceintes étant situées en périphérie des villes, la temporalité de la sortie au stade s'allonge : il faut arriver tôt et partir tard, ce qui évite l'engorgement des accès et accroît la durée de consommation au stade.

## LUTTE CONTRE LE HOOLIGANISME

Pourquoi la France n'a-t-elle pas pris ce tournant du football moderne lors du Mondial 1998, alors que l'Angleterre a transformé son football à l'occasion de l'Euro 1996 ? Parce que, dans les années 1980, les Anglais ont été touchés par plusieurs drames dans les stades, provoquant des dizaines de morts. Ils ont pris conscience du niveau in-

supportable de violence de certains de leurs supporters, mais aussi des conditions d'accueil exécrables offertes par des stades vétustes. Le nouveau football anglais, puis européen, repose ainsi sur deux piliers : de nouveaux stades et une lutte ferme contre le hooliganisme. C'est dans cette voie que la France s'est engagée depuis la fin des années 2000. Les autorités sportives et publiques mettent en avant ce modèle d'un stade amélioré, plus confortable et sans violence, afin d'attirer un public plus « familial ».

Le Paris-Saint-Germain est le club français qui a le plus transformé l'expérience vécue de son stade ces dernières années. Après la mort de deux supporters, le PSG et les pouvoirs publics ont mis en place, en 2010, un plan de sécurité radical pour supprimer la violence et le racisme du Parc des Princes. Ensuite, quand de riches actionnaires qatariens ont repris le club, ils ont entrepris de réaménager l'intérieur du Parc en suivant les principes modernes et d'offrir un spectacle haut de gamme : des vedettes sur le terrain et dans les tribunes, des animations variées autour du match, une augmentation forte du prix des places... Aujourd'hui, le Parc ne connaît plus de problèmes de violence et de racisme, mais l'ambiance a fortement décliné et les catégories populaires tendent à être évincées.

De plus, le Parc est devenu un espace extrêmement contrôlé : trajets balisés en amont ; contrôle d'identité à l'entrée ; tri parmi les supporters, des fans n'étant pas interdits de stade par les autorités publiques se voyant refuser l'accès par le club parce que perçus comme dangereux du fait de leur violence ou de leur esprit contestataire ; individualisation des publics, tous les groupes de suppor-

## LE PARC OLYMPIQUE LYONNAIS FAIT OFFICE DE CONTRE-MODÈLE PAR RAPPORT AU PARC DES PRINCES, EN TENTANT DE CONCILIER LE « FOOTBALL BUSINESS » ET LA SÉCURITÉ

teurs – même ceux n'ayant jamais posé de problèmes – ayant disparu ; bannissement de tout discours critique envers le club ; rondes incessantes des stadiers dans les deux tribunes derrière les buts pour contrôler le comportement des supporters et exfiltrer ceux qui se conduisent mal...

## SATISFAIRE LES DIVERS PUBLICS

Cette évolution du Parc amène à se demander si les nouveaux stades sont bien les meilleurs des stades ou si, comme dans *Le Meilleur des mondes*, d'Aldous Huxley, ils annoncent un avenir des stades caractérisé par l'extension du domaine du contrôle et de la consommation. Des stades où Balthazar, le coq du fan des Bleus Clément d'Antibes, n'a pas droit de cité. Des stades où les banderoles contestataires sont prohibées, car politiques.

Cette évolution n'est pourtant pas inéluctable. En effet, des supporters s'organisent à l'échelle locale, nationale et internationale pour défendre une vision plus « populaire » du spectacle sportif. De leur capacité à porter un discours clair et rejetant la violence dépendra l'évolution des stades. Elle dépendra aussi de l'attitude des diri-

geants du football qui ne sont pas tous convaincus par le modèle parisien. Par pragmatisme d'abord, car ils sont conscients de ne pas pouvoir remplir leur stade s'ils écartent une grande partie de leur public traditionnel et s'ils augmentent fortement le prix des places. Mais aussi par conviction.

Le Parc olympique lyonnais, inauguré en janvier, fait office de contre-modèle par rapport au Parc des Princes, en tentant de concilier les exigences du « football business » et de la sécurité, avec le respect des traditions du club et du football. Contrairement à Paris où le public tend à s'homogénéiser, le Stade lyonnais, comme ses homologues allemands, offre des secteurs différenciés permettant de satisfaire les divers publics (anciens comme modernes), y compris les fans festifs et/ou populaires. Jean-Michel Aulas, le président de l'OL, considère les associations de supporters comme des « syndicats » avec lesquels il convient d'entretenir un bon dialogue social, et il leur permet d'animer les tribunes de manière autonome.

Les nouveaux stades ne sont donc pas réduits à l'alternative d'un stade bouillant et violent ou d'un stade contrôlé et aseptisé. D'autres options existent : pour les construire, il est nécessaire d'ouvrir un véritable débat sur ce que doit être un stade de football dans notre société. ■

Nicolas Hourcade

est professeur agrégé de sciences sociales à l'École centrale de Lyon

# La gestion répressive des supporters n'évitera pas la violence

Le stade ne doit pas devenir le laboratoire des politiques de lutte contre le hooliganisme

Par SÉBASTIEN LOUIS

La récente gestion lacunaire du « supporterisme » en France est déconcertante et cela questionne la capacité des autorités à accueillir les foules partisans durant la compétition à venir. En effet, les institutions chargées de l'organisation des rencontres sportives ont multiplié les interdictions de déplacements des supporters français, mais aussi européens, durant la saison 2015-2016. Ainsi, pas moins de 218 rencontres ont fait l'objet d'arrêtés visant à interdire ou restreindre les déplacements d'une partie du public sur le territoire national, principalement les supporters de l'équipe visiteuse. La condamnation de facto du supporterisme se substitue alors à la lutte contre le hooliganisme.

Dans les jours qui ont suivi les attentats du 13 novembre 2015, nombre d'arrêtés ont visé les rencontres du championnat de France de football au prétexte, selon les autorités, du manque

d'effectifs policiers avec l'état d'urgence. Cependant, cette politique a été prolongée jusqu'à la fin de la saison sportive. Les autorités ont multiplié les restrictions et les interdictions pour des rencontres dont la plupart ne semblaient pas induire de quelconques risques de trouble à l'ordre public.

La multiplication des arrêtés est le résultat d'une politique supporteriste exclusivement répressive. Une tendance à l'œuvre chez certains de nos voisins, comme en Italie, où le modèle du tout-répressif vide lentement les stades mais n'a pas mis un terme aux incidents, comme le démontrent les deux blessés graves, en marge de la finale de la Coupe d'Italie, le 21 mai. Le risque zéro n'existe pas en football et il nous paraît illusoire de penser que les violences supporteristes peuvent être totalement évincées, mais peut-être est-il possible de les limiter au maximum grâce à la mise en place d'une politique raisonnée. C'est du moins ce que semble démontrer l'exemple allemand puisque, malgré des heurts récurrents entre factions antago-

nistes, la grande majorité des supporters ne subit pas les conséquences d'une minorité violente. D'ailleurs, les stades de nos voisins d'outre-Rhin enregistrent les meilleures affluences.

Quelles sont donc les visées de cette politique infructueuse ? Le stade doit-il devenir un laboratoire des politiques répressives sous couvert de lutte contre les violences ? En Italie, après avoir instauré en 2010 la carte du supporter, document obligatoire pour acheter un abonnement ou se déplacer pour suivre son club, certains députés envisagent d'élargir cette mesure aux manifestants. En France, la promulgation de l'état d'urgence, la conférence de la COP 21 et le mouvement social en cours ont également enclenché la mise en place de dispositifs répressifs particulièrement régnants. Les récentes procédures d'assignation à résidence et d'interdiction administrative de manifester témoignent d'un virage répressif qui tend à élargir aux militants des mesures coercitives qui étaient jusqu'ici invoquées dans une optique de lutte contre le hooliganisme.

## RESTRICTION DES LIBERTÉS

Au-delà des débats soulevés notamment par les restrictions de liberté individuelle et pour s'en tenir au football, cette politique n'endigée en rien la tension qui règne autour de certains matchs. Au contraire, des groupes de supporters indépendants s'organisent en marge des rencontres pour se confronter violemment. D'ailleurs, les travaux empiriques tendent à souligner que la répression a participé à l'éloignement de ces individus des groupes de supporters structurés en association.

## CETTE POLITIQUE N'ENDIGUE EN RIEN LA TENSION QUI RÈGNE AUTOUR DE CERTAINES RENCONTRES

En outre, durant cette saison, nombreux ont été les incidents entre supporters et forces de l'ordre.

Cet antagonisme croissant entre supporters et forces de l'ordre a été renforcé par l'absence de dialogue entre les autorités et les associations de supporters. La mise en place en 2009 de la Division nationale de lutte contre le hooliganisme n'a pas arrangé une situation déjà tendue, car, à l'encontre de la tendance européenne qui vise à la prévention et au dialogue, celle-ci est exclusivement répressive. Cet organisme participe à l'amalgame des comportements déviants (usage de fumigènes, stupéfiants et bagarres) et homogénéise ainsi des associations et des groupes dont les pratiques culturelles sont dissemblables.

Une loi renforçant le dialogue avec les supporters et la lutte contre le hooliganisme a été promulguée le 10 mai. Afin d'atténuer les tensions et les crispations autour des enceintes sportives, cette instance ne devra pas se contenter de « contribuer au dialogue » de façon sporadique mais devra instaurer un échange pérenne. Cette loi ne lève pas les inquiétudes ni le scepticisme quant à certaines mesures sécuritaires. Les nombreuses défaillances des dispositifs

mis en place lors de la finale de la Coupe de France PSG-OM, disputée le 21 mai au Stade de France, en sont un exemple probant. Cette rencontre consistait en un véritable test à quelques semaines du coup d'envoi de l'Euro. Or, quelques heures après la fin de cette finale, le préfet de Seine-Saint-Denis révélait que le « système a cédé sur un certain nombre de points ».

L'annonce par le commissaire Bouttonnet de l'interdiction de séjour sur le territoire français prononcée à l'égard de 3 000 hooligans ainsi que le déploiement de « spotters » étrangers – des physionomistes chargés de la surveillance de ces supporters – dans les différentes villes hôtes ne suffisent pas pour se prémunir des violences. Même en excluant une partie des supporters fichés pour des actes de hooliganisme, les foules sportives hétéroclites et certains de leurs comportements sont également susceptibles de générer des tensions et des heurts. Les affrontements avant et après le match Angleterre-Tunisie à Marseille lors de la Coupe du Monde 1998 sont encore dans toutes les mémoires. ■

Sébastien Louis est spécialiste du supporterisme radical en Europe. Il a contribué à Soutenir l'équipe nationale de football (éditions de l'Université de Bruxelles, 196 pages, 19€)